

02

Programme

Mise en œuvre d'une coulée verte et de linéaires de haies

Maîtrise d'ouvrage

Commune de la Salvetat-Saint-Gilles

Partenaires techniques

Arbres et Paysages d'Autun (APA)
Nature en Occitanie (NEO)

Partenaires financiers

Région Occitanie (dispositif
« Plant'arbres »)

Coût et financement

Programme 2018-2025, 968 plants sur la coulée verte et sur différents secteurs de la ville avec un reste à charge pour la commune de 3 €/ m linéaire (conseil, fourniture plants, suivi par APA) + temps des agents pour la gestion + chantier participatif + paillage

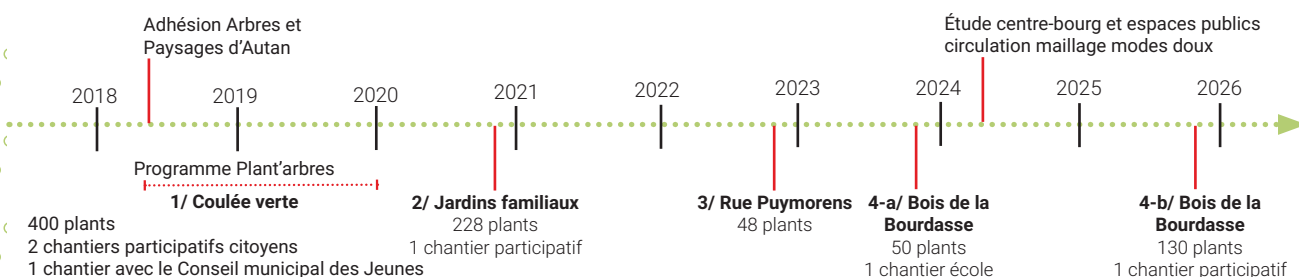
CONSTITUER UNE TRAME VERTE EN MILIEU URBANISÉ

LA SALVETAT-SAINT-GILLES (31)

Le foncier communal était disponible entre les opérations de logements collectifs et individuels, mais restait peu valorisé par une gestion intensive (tontes fréquentes et uniformes) et peu emprunté par les habitants. En s'appuyant sur des espaces paysagers existants, la commune a engagé une campagne ambitieuse de plantation d'arbres et haies champêtres et modifié ses modes de gestion des espaces ouverts pour créer une véritable coulée verte. Celle-ci joue le rôle de corridor écologique en connectant différents milieux : les séquences de prairies et pelouses prolongent des secteurs arborés (haies, lisières, *ripisylves**, boisements), permettant le déplacement et le cycle de vie de nombreuses espèces. Elle est aujourd'hui un axe fort de déplacements doux desservant les équipements sportifs et scolaires.



Haie champêtre le long du cheminement en interface avec un espace privatif (logements collectifs). Ourlet herbeux, essences arbustives, arbres de haut jet. (Arbustes : cornouiller sanguin, viorne lantane, troène des bois, fusain... Arbres : merisier, érable plane).





Cheminement marqué par la tonte au sein d'une prairie. Fauche (1 à 2 par an) pratiquée pour le maintien de l'espace ouvert.



Régénération naturelle assistée (RNA) sur un espace de transition entre milieu boisé et milieu agricole.

Préserver et renforcer une diversité de milieux

La coulée verte comprend une succession de milieux spécifiques et d'espaces de transition entre deux écosystèmes (écotones):

- Les milieux ouverts maintenus en prairie sont essentiels pour le développement de la petite faune (papillons, insectes, oiseaux). La *fauche tardive** permet le cycle de vie de ces espèces (déplacement, nourriture, gîte, reproduction).
- La haie champêtre, libre et variée, constitue un milieu riche associant en complémentarité différentes strates végétales ; ourlet herbeux, arbustes, arbres de moyen ou haut jet accueillent chacun une biodiversité spécifique.
- Les espaces arborés, comprenant des boisements plus ou moins étendus et la *ripisylve** de la Goutille sont classés EBC (espaces boisés classés). Ces écosystèmes accueillent de nombreux mammifères, oiseaux et insectes. La conservation du bois mort sur pied est également essentielle.
- Une zone humide (classée ZNIEFF de type 1) associée au ruisseau de la Goutille héberge une petite faune (amphibiens, odonates) et une flore *hygrophile** riche.
- Une zone N, en transition entre espace agricole et espace pavillonnaire est traitée en *régénération naturelle assistée** (RNA) en sélectionnant les semis spontanés de ligneux.
- L'arbre mature isolé forme à lui seul un écosystème, stocke le carbone (bois, surface foliaire, système racinaire, litière de feuilles et branches mortes au sol), apporte de la fraîcheur par son ombrage et l'évapotranspiration.

La Trame verte par le prisme des modes doux

La commune réfléchit conjointement le maillage des mobilités douces et le déploiement de la Trame verte en milieu urbanisé. Les cheminements, mails, coulées vertes, sont support de déplacements pour les citoyens comme pour les autres espèces animales.

Une étude en cours sur le cœur de bourg permettra de poursuivre la réflexion de la végétalisation des espaces publics dans les secteurs plus denses.



Frêne mature en développement spontané intégré dans le linéaire de plantation de haie champêtre.



PLAQUETTE « PLANTONS DES HAIES CHAMPÊTRES »

Arbres et Paysages d'Autan

LEVIERS

- + Des réserves foncières à conserver ou à constituer pour assurer des continuités écologiques et un maillage dense de cheminements doux (classement des boisements et trames arborées en EBC, zonage N sur des espaces ouverts et couverts à forts enjeux, définition d'éléments de paysages à protéger, etc.)
- + Définition d'espaces d'intérêt faunistique et floristique (ZNIEFF)
- + Collaboration forte des élus et des services techniques
- + Véritable projet de territoire, lieu d'échanges et forte participation des habitants sur les chantiers

POINTS DE VIGILANCE

- Une communication auprès des habitants à poursuivre pour transmettre les pratiques vertueuses sur les espaces privés
- Une surveillance et une gestion adaptée à mettre en place vis-à-vis du risque incendie à proximité des habitations (espace tampon/ accès pompiers)
- Une vigilance particulière à avoir dans l'association de la TVB avec les modes doux pour garantir des espaces de quiétude pour la faune et une bonne cohabitation
- Une déclinaison plus fine de la TVB à intégrer dans le document d'urbanisme et de planification via l'Atlas de la biodiversité communale qui va être initié avec NEO